

Un vote de contestation

Le scrutin électoral du 5 octobre nous aura appris plusieurs choses. Les Québécois voulaient du changement après huit années d'un gouvernement caquiste avec ses bons et ses mauvais coups, ses tergiversations sur plusieurs sujets et ses tentatives de faire croire au peuple que le Québec est capable d'être respecté et même de faire des gains politiques dans une fédération de plus en plus centralisatrice. C'est tout à fait inédit dans notre histoire : un parti qui avait fait élire 90 députés sur 125 à l'élection précédente se voit totalement rayé de la carte. On remarquera également l'arrivée du Parti conservateur à l'Assemblée nationale. Est-ce un vote de contestation envers les vieux partis? Un vote contre l'ordre établi ou un vote pour un ordre encore plus ancien? Il est consternant de constater que certains candidats ont été élus malgré leurs discours controversés et leur passé criminel évident.

L'élection du Parti québécois ramène à l'avant-plan la question de l'indépendance, tablettée depuis de nombreuses années. Il était grand temps! Tant que cette question ne sera pas réglée, elle reviendra sur le tapis. Cette question est trop importante pour l'avenir du Québec pour être laissée de côté. Il fallait voir tous ses détracteurs pendant la campagne électorale, tous ces brandisseurs d'épouvantails d'une menace référendaire japper haut et fort que ce n'est pas la priorité des Québécois. Mais quelle priorité est plus prioritaire que la survie d'un peuple? Depuis 30 ans, le Québec régresse sur les plans culturels, linguistiques et démographiques. Le Québec stagne et est constamment rabroué par le gouvernement des juges dans l'expression de ses lois les plus cruciales pour son avenir, sa survie et son développement. La troisième voie est une utopie que beaucoup de partis politiques ont partagée depuis 1867, qui a été légitime aussi longtemps que le Québec avait un certain rapport de force avec le fédéral. Or depuis 1995, ce rapport de

force s'amenuise de façon alarmante, notamment avec l'immigration massive, contrôlée par Ottawa, qui vient diminuer le pourcentage de locuteurs francophones au Québec et fragiliser son économie, sa culture et remettre en question ses valeurs les plus importantes, comme la laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il est grand temps qu'on nous prouve l'intérêt supérieur du Québec à rester dans un Canada de plus en plus centralisateur et si peu respectueux des compétences constitutionnelles provinciales. La cour suprême devrait rendre incessamment son jugement sur l'utilisation préventive de la clause dérogatoire par le gouvernement du Québec lors de l'adoption de la Loi 21 sur la laïcité. La Cour a sciemment attendu l'élection québécoise pour ne pas donner de munitions au Parti québécois et à la CAQ sur cette question existentielle et importante pour la société québécoise. Ne soyons pas naïfs : ce gouvernement des juges penche toujours contre le Québec et cette décision ne sera pas différente. Le Québec, qui n'a pas signé la Constitution de 1982, est malgré lui soumis à son cadre juridique. Est-ce que Charles Milliard, cet apôtre du multiculturalisme, va oser s'indigner du charcutage éhonté de nos lois fondamentales par un gouvernement étranger? Ou va-t-il attendre sagement que les changements démographiques favorisent son parti et le portent au pouvoir pour enlever toutes les lois qui balisent ce que la majorité francophone veut comme société?

La légitimité de ce nouveau gouvernement n'est pas contestée; seule sa longévité peut être supputée, dépendamment des alliances qui se feront. Une chose est certaine : à 67 % de taux de participation, un électeur sur trois n'a pas exercé son droit de vote lors d'une élection jugée cruciale pour l'avenir du Québec. Ce seront les premiers à chialer, malheureusement.



Maison d'Entraide de Prévost

Evelyne Landry

À mettre à votre calendrier!

Vos rendez-vous «petits prix»

- 23-24 octobre 2026 : Étiquettes bleues à 50 %
- 6-7 novembre 2026 : Étiquettes vertes à 50 %
- 20-21 novembre 2026 : Étiquettes jaunes à 50 %
- Les lundis, de 13 h à 16 h : vêtements à 1 \$! (Exclusions : manteaux et vêtements avec étiquettes de prix.)

Vendredi 6 novembre 2026 — Vente au sac à 7 \$

Remplissez votre sac de vêtements pour seulement 7 \$! Votre sac pèse plus de 10 lb? Le prix sera de 10 \$.

À noter :

- Les vêtements avec une étiquette de prix sont exclus de la vente au sac, mais ils sont à 50 % de rabais.
- 50 % de rabais à l'entrepôt : certaines exclusions s'appliquent.
- Aucun rabais à la boutique des loisirs.

Une belle occasion de faire des trouvailles à bas prix tout en donnant une deuxième vie aux vêtements.

Novembre, le mois des belles trouvailles!

Foire du livre : 13, 14 et 16 novembre
Venez fouiller, découvrir et repartir avec de belles lectures à petits prix!

Où? Grande salle du sous-sol de la Maison d'Entraide de Prévost

Vente de bijoux : 27 novembre
À la recherche d'un cadeau original pour Noël? Venez dénicher le petit bijou qui fera plaisir, à prix abordable! La vente aura lieu dans la grande salle du sous-sol de la Maison d'Entraide de Prévost.

Des trouvailles uniques, des petits prix et une belle façon de donner une deuxième vie aux objets.

Ne manquez pas nos samedis créatifs!

Tous les troisièmes samedis du mois, de 9 h à 12 h, venez tricoter, crocheter, coudre, créer et jaser dans une ambiance chaleureuse! — **Prochaines dates : 17 octobre et 21 novembre 2026.** Les rencontres ont lieu au sous-sol de la Maison d'Entraide. Deux bénévoles sont sur place pour vous accompagner dans vos projets de laine. — Inscription : activites@maisonentraideprevost.org ou présentez-vous simplement le matin même!

L'Halloween et les sports d'hiver s'installent à la MEP!

Les déguisements d'Halloween sont déjà en vente dans notre boutique de vêtements et les décorations d'Halloween vous attendent à l'entrepôt. Vous trouverez également une sélection d'articles de sports d'hiver pour vous préparer à la saison froide : vêtements, bottes et autres équipements, selon les arrivages. Venez fouiller et dénicher vos trouvailles à bas prix!

Formations gratuites

Ne manquez pas nos prochains ateliers offerts gratuitement à la communauté!

- Tisanes médicinales le 23 octobre, de 9 h à midi
- Santé cognitive des personnes aînées le 30 novembre, de 9 h à midi

Ces activités sont gratuites et ouvertes à tout le monde. Places limitées — Inscrivez-vous dès maintenant! Inscriptions : activites@maisonentraideprevost.org.

Chaque achat dans nos trois boutiques solidaires est un geste d'entraide. Votre participation fait vivre notre organisme et nous permet de poursuivre notre mission auprès de la communauté. Merci de faire une différence avec nous!



Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 16 h - Mardi au Vendredi : 9 h à 16 h - Samedi : 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost Qc J0R 1T0. | Tél.: 450-224-2507



Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST - PIEDMONT - SAINT-ANNE-DES-LACS
www.journaldescitoyens.ca

Mission - Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis - Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*. Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises - C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794, redaction@journaldescitoyens.ca

Rédactrice en chef adjointe : Annie Champagne,
a.champagne@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000, sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration : Daniel Machabée (président), Pierre McCann (vice-président), Sophie Heynemand (trésorière), Chloé Normandeau (secrétaire), Carole-

Bouchard, Anthony Côté, Brian Parsons, Michel Fortier, Carole Trempe et Nicolas Michaud

Journaliste : Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :
Brian Parsons : brian.parsons@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoît Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Thérberge : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca
Valérie Lépine, Marie-Andrée Clermont et Sylvie Prévost
Donald Magnaka

Révision des textes : Gleason Thérberge et Annie Champagne

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard et Chloé Normandeau

Représentant publicitaire : Brian Parsons
263 379-2328 brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec



AMECO
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCOLOGIQUES
DU QUÉBEC